



# Conseil Municipal du Mardi 15 mars 2011

## COMPTE RENDU INTEGRAL

L'an deux mille onze, le mardi 15 mars 2011, à 18 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre OGOR, Maire.

**Étaient présents** : Mmes et MM. Daniel FERELLOC, 1<sup>er</sup> Adjoint, Catherine CORRE, 2<sup>ème</sup> Adjointe, Jean-Yves VAUCELLE, 3<sup>ème</sup> Adjoint, Nadine VOURC'H, 4<sup>ème</sup> Adjointe, Alain CUEFF, 5<sup>ème</sup> Adjoint, Isabelle NEDELEC, 6<sup>ème</sup> Adjointe, André GUILLAUME, 7<sup>ème</sup> Adjoint, Nadine YVEN, 8<sup>ème</sup> Adjointe.

Mmes et MM. Jean-Louis DENNEULIN, Gilbert QUENTEL, Florence MAHDI, Bruno BOULAY, Valérie KOULMANN, Arthur QUEMENEUR, Ghislaine BERGOT, Ronan ARGOUARC'H, Flavie URIEN, Dominique BLANCHARD, Florence LEFRANÇOIS, Michel BILLET, Jean-Marc ROLLAND, Odile LEON, Yves GOARZIN.

**Est arrivée après le début de la séance** : Pascale MAHE (aucune procuration).

**Assistait également à la réunion :**

M. Didier PLUVINAGE, Directeur  
M. Loïc DROUMAGUET, Trésorier  
Mme Martine SOUBIGOU, service « Finances »

**Absents excusés :**

Fabienne SOURY	qui a donné procuration de vote à	Yves GOARZIN
Bernard CLERET	qui a donné procuration de vote à	Odile LEON
Anne LE GALL	qui a donné procuration de vote à	Jean-Marc ROLLAND
Jean-Yves CARN	qui a donné procuration de vote à	Michel BILLET

**Secrétaire de séance :**

Ghislaine BERGOT

La convocation à la présente réunion a été affichée et adressée aux conseillers municipaux le mardi 08 mars 2011.

Nombre de conseillers  
en exercice.....29  
présents .....25  
votants.....29

# S O M M A I R E

CM 2011/11-	Approbation du Compte Administratif 2010 : budget principal .....	3
CM 2011/12-	Approbation du Compte Administratif 2010 : budget annexe « Lotissement les Jardins de Keruzanval » .....	4
CM 2011/13-	Compte de gestion 2010 : budget principal .....	5
CM 2011/14-	Compte de gestion 2010 : budget annexe « Lotissement les Jardins de Keruzanval » .....	6
CM 2011/15-	Affectation des résultats 2010 : budget principal .....	6
CM 2011/16-	Vote des taux d'imposition 2011.....	7
CM 2011/17-	Budget Primitif 2011 : budget principal .....	8
CM 2011/18-	Budget principal 2011 : budget annexe « Lotissement les Jardins de Keruzanval » .....	14
CM 2011/19-	Information au Conseil Municipal : liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou subventions .....	16
CM 2011/20-	Information au Conseil Municipal : liste des marchés conclus en 2010.....	16
CM 2011/21-	Réalisation d'un emprunt.....	17
CM 2011/22-	Tarification des spectacles, boissons et repas pour l'année 2011 .....	18
CM 2011/23-	Fixation d'un tarif pour le week-end « Mozart Opéra Rock » de l'Espace Jeunes .....	19

*Le Maire ouvre la séance et propose à l'assemblée de désigner Ghislaine BERGOT comme secrétaire de séance. Celle-ci procède à l'appel. En l'absence d'observations particulières le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.*

*Avant de commencer l'ordre du jour le Maire propose au Conseil d'observer une minute de silence en mémoire des victimes des événements tragiques qui viennent de se dérouler au Japon.*

## CM 2011/11- **Approbation du Compte Administratif 2010 : budget principal**

Jean-Yves VAUCELLE, Adjoint au Maire, présente le diaporama, résumant le compte administratif 2010 et donne lecture de ce dernier tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement. Le Compte Administratif, dont copie a été remise à chaque conseiller municipal, comporte en pièces annexes :

- La liste des ratios obligatoires
- L'état de la dette : récapitulatif par nature de dettes
- Les méthodes utilisées pour l'amortissement des immobilisations
- L'état des emprunts garantis
- L'état du personnel
- La liste des organismes de regroupement auxquels adhère la Commune
- La liste des organismes pour lesquels la commune a versé une subvention représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme

Le règlement intérieur approuvé par le Conseil Municipal du 11 septembre 2008 dispose dans son article 10 que « dans les séances où le Compte Administratif est débattu, le Conseil Municipal élit son président ». Conformément à ces dispositions, il est procédé à l'élection du président de l'assemblée pour ce vote.

Il est proposé d'élire Monsieur Jean-Yves VAUCELLE, président.

Le Maire cède la présidence et quitte momentanément la séance.

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par Monsieur Pierre OGOR, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- prend acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00	525 526,77	152 674,53	0,00	152 674,53	525 526,77
Opérations de l'exercice	4 255 312,80	5 028 166,45	1 926 702,96	1 423 713,48	6 182 015,76	6 451 879,93
<b>TOTAUX</b>	<b>4 255 312,80</b>	<b>5 553 693,22</b>	<b>2 079 377,49</b>	<b>1 423 713,48</b>	<b>6 334 690,29</b>	<b>6 977 406,70</b>
Résultats de clôture		1 298 380,42	-655 664,01			642 716,41
Restes à réaliser						0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>1 298 380,42</b>	<b>-655 664,01</b>	<b>0,00</b>		<b>642 716,41</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1 298 380,42</b>	<b>-655 664,01</b>	<b>0,00</b>		<b>642 716,41</b>

- constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives :
  - au report à nouveau,
  - au résultat d'exploitation de l'exercice,
  - au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,
  - aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le diaporama présenté aux Conseillers Municipaux ainsi que les vues d'ensemble du compte administratif 2010 du budget principal sont annexés au présent compte-rendu.

### **Commission plénière du 8 mars 2011 :**

Michel BILLET souhaite obtenir une copie du diaporama présenté.

La commission prend connaissance du Compte Administratif.

*Jean-Marc ROLLAND indique que par rapport à 2009, les aides aux frais de déplacement versées aux associations sont en diminution donc qu'il y a au final moins de soutien de la part de la commune.*

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 6 abstentions, approuve le Compte Administratif 2010. Le Maire, absent de la salle, ne prend pas part au vote.

### CM 2011/12- **Approbation du Compte Administratif 2010 : budget annexe « Lotissement les Jardins de Keruzanval »**

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2010 du budget annexe dénommé « Lotissement les Jardins de Keruzanval » créé en 2009 en vue de la réalisation du lotissement communal et dont les résultats sont les suivants :

#### **Fonctionnement :**

Dépenses	462.650,13 €
Recettes	462.650,13 €
<b>Excédent de clôture : 0 €</b>	

#### **Investissement :**

Dépenses	462.650,13 €
Recettes	0 €
<b>Déficit de clôture : 462.650,13 €</b>	

Hors de la présence de Monsieur Pierre OGOR, Maire, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2010 du budget annexe : « Lotissement les Jardins de Keruzanval »

**Commission plénière du 8 mars 2011 :**

La commission prend connaissance du Compte Administratif.

Le Conseil Municipal, par 27 voix pour, approuve le Compte Administratif 2010 du budget annexe « Lotissement les Jardins de Keruzanval ». Le Maire, absent de la salle, ne prend pas part au vote.

Arrivée de Pascale MAHE, Conseillère Municipale à 18h35.

**CM 2011/13- Compte de gestion 2010 : budget principal**

Monsieur Loïc DROUMAGUET, Trésorier Municipal de la commune présente le compte de gestion 2010 et indique que les chiffres sont identiques à ceux du compte administratif 2010.

Le Conseil Municipal,

- après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2010, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés en 2010 et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

*Loïc DROUMAGUET indique que la commune ne compte que 5 emprunts, ce qui est peu et que le taux d'endettement par habitant est relativement faible par rapport à la moyenne nationale.*

*Le Maire remercie le trésorier pour son analyse. Il remercie également tous les services qui pendant l'année, ont œuvré à la bonne gestion des finances.*

### **Commission plénière du 8 mars 2011 :**

Jean-Yves VAUCELLE indique que le compte de gestion sera présenté par le Trésorier de la commune lors du Conseil municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2010.

### CM 2011/14- **Compte de gestion 2010 : budget annexe « Lotissement les Jardins de Keruzanval »**

Monsieur Loïc DROUMAGUET, Trésorier Municipal de la commune présente le compte de gestion 2010 du budget annexe « Lotissement les Jardins de Keruzanval » et indique que les chiffres sont identiques à ceux du compte administratif 2010.

Sur proposition du Maire,

Il est proposé au Conseil Municipal,

- De valider le compte de gestion 2010

### **Commission plénière du 8 mars 2011 :**

Jean-Yves VAUCELLE indique que le compte de gestion du budget annexe sera présenté par le Trésorier de la commune lors du Conseil municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2010 du budget annexe « Lotissement les Jardins de Keruzanval »

### CM 2011/15- **Affectation des résultats 2010 : budget principal**

Jean-Yves VAUCELLE, Adjoint au Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal que la comptabilité M14 prévoit que l'assemblée, après avoir approuvé le compte administratif, délibère sur l'affectation des résultats de clôture de l'exercice précédent.

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2010, sont les suivants :

- Un excédent de fonctionnement d'un montant de 1.298.380,42 €
- Un déficit d'investissement d'un montant de 655.664,01 €

Les crédits reportés en restes à réaliser en section d'investissement s'élèvent à :

- 2.184.000,00 € en recettes
- 1.598.429,30 € en dépenses

Soit un solde positif des restes à réaliser de 585.570,70€

La section d'investissement présente donc un résultat global déficitaire de 70.093,31 euros.

La comptabilité M14 prévoit que les excédents de fonctionnement doivent être prioritairement affectés au déficit d'investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de confirmer le prélèvement initialement prévu lors du vote du budget primitif 2010, à savoir : 500.000 €
- de valider un prélèvement complémentaire vers la section d'investissement de : 120.000 €  
Soit au total un prélèvement de 620.000 € vers la section d'investissement
- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :
  - > 620.000 € au compte 1068 en recettes d'investissement du Budget Primitif 2011,
  - > 678.380,42 € au compte 002 en recettes de fonctionnement du Budget Primitif 2011.

### Commission plénière du 8 mars 2011 :

La commission a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats proposée ci-dessus.

### CM 2011/16- **Vote des taux d'imposition 2011**

Jean-Yves VAUCELLE, Adjoint au Maire, indique au Conseil Municipal qu'il est proposé de modifier les taux d'imposition des trois taxes de la manière suivante :

Impôt concerné	Taux 2010	Variation 2011	Taux proposé pour 2011
Taxe d'habitation	22,91 %	- 1,5%	22,57 %
Foncier bâti	20,19 %	0 %	20,19 %
Foncier non bâti	46,56 %	0 %	46,56%

### Commission plénière du 8 mars 2011 :

La commission a émis un avis favorable.

*Jean-Marc ROLLAND : « L'année dernière nous étions intervenus sur cette délibération du vote des taux d'imposition 2010 en préconisant de ne pas augmenter la pression fiscale et de recourir à l'emprunt. Nous notons avec satisfaction que c'est le cas cette année ».*

*Le Maire lui précise que le -1,5 % n'est pas du à leur intervention de l'année précédente et que ce choix sera expliqué lors de la présentation du Budget Primitif 2011.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les taux d'imposition proposés.

CM 2011/17- **Budget Primitif 2011 : budget principal**

Après une présentation détaillée, par chapitre au niveau de la section de fonctionnement et par opération au niveau de la section d'investissement, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2011 de la commune qui s'équilibre de la manière suivante :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Investissement</b>	4.059.000,00 €	4.059.000,00 €
<b>Fonctionnement</b>	5.038.279,42 €	5.038.279,42 €
<b>Total</b>	<b>9.097.279,42 €</b>	<b>9.097.279,42 €</b>

Le document présenté dont copie a été remise à chaque conseiller municipal, comporte en pièces annexes :

- La liste des ratios obligatoires :

Dépenses réelles de fonctionnement/population	589,790
Produit des impositions directes/population	323,510
Recettes réelles de fonctionnement/population	578,687
Dépenses d'équipement brut/population	214,972
Encours de la dette/population	293,226
Dotations globalement de fonctionnement/population	145,894

- Une présentation croisée par fonction
- L'état de la dette : répartition des emprunts par type de taux et par nature de dettes
- Les méthodes utilisées pour les amortissements
- L'état des emprunts garantis par la commune
- L'état du personnel
- La liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune
- La liste des organismes dans lesquels la commune a pris un engagement financier
- Les décisions en matière de taux de contributions directes

Le diaporama présenté aux Conseillers Municipaux et les vues d'ensemble du Budget Primitif 2011 du budget principal sont annexés au présent compte rendu.

*Monsieur Jean-Yves VAUCELLE remercie le personnel territorial qui a travaillé sur l'élaboration de ce budget, notamment le directeur, Didier PLUVINAGE, Martine SOUBIGOU qui assiste à la séance, et Loïc DROUMAGUET, trésorier de la commune, pour l'ensemble de ses conseils.*

**Commission plénière du 8 mars 2011 :**

Bernard CLERET demande a avoir une copie du diaporama présenté.  
La commission a émis un avis favorable.

*Jean-Marc ROLLAND demande une précision sur le chapitre auquel est affectée dans la section d'investissement l'opération du fort de Penfeld, s'agit-il du chapitre 23 ou du 21 ?*



*Le Maire : « L'acquisition de Penfeld figure au chapitre 21, la valeur de l'ensemble du site s'élève à 215000 €. Figure également dans ce chapitre des acquisitions d'immeubles sur la commune pour 150 000 € et l'acquisition de divers matériels pour 9 000 € : des défibrillateurs et du matériel pour le logement d'urgence ».*

*Jean-Marc ROLLAND demande ce que représentent les propositions nouvelles inscrites au chapitre 23 pour un montant de 274 000 € (immobilisations en cours) ?*

*Le Maire « L'article 23130 travaux de bâtiment concerne en partie le site de Penfeld. Celui-ci coûtera dans sa totalité 320 000 € répartis de la façon suivante : 215 000 € en acquisition (chapitre 21) et 105 000 € en dépollution inscrits à l'article 23130. L'Etat ne prenant pas à sa charge la dépollution, il l'enlève du prix d'achat. Figure également dans cet article, la rénovation de Saint Fiacre, la chapelle ayant été démolie il est prévu de réaménager cet espace et le début de la rénovation du futur presbytère.*

*Arthur QUEMENEUR :*

*« Monsieur le Maire,*

*J'ai examiné votre projet de budget primitif 2011 avec mon regard de chef d'entreprise et je vous livre les quelques réflexions qu'il m'inspire.*

*La section de fonctionnement en hausse mesurée en dépenses comme en recettes devrait nous permettre, grâce à la bonne gestion, d'obtenir sur cette section comme en 2010, un résultat excédentaire bien supérieur au million d'euros, ce qui est fort appréciable.*

*La section d'investissement contribue largement à faire évoluer les équipements de la commune. Je constate pour cette année qu'aucun secteur n'est oublié : la culture, le social, le sport, la vie associative, les écoles, tout le monde y trouve son compte. Après les gros investissements pour la petite enfance et les aînés en 2010, se sont la culture et le sport qui seront en vedette cette année. Des emplois en amont pour les services, la construction, les équipements et le commerce.*

*Je note également que des provisions sont prévues en vue de l'éventuelle acquisition du fort de Penfeld et d'immeubles au centre ville si l'opportunité se présente. Je constate que cela ne fait pas exploser notre budget comme certains ont pu le laisser entendre.*

*Une partie de ces dépenses est couverte par un emprunt. Quoi de plus normal dans la vie d'une entreprise que d'emprunter, surtout quand cette entreprise a investi au cours de son dernier exercice sur ses seuls fonds propres. C'est un acte de bonne gestion qui permet d'anticiper nos besoins.*

*Concernant la fiscalité, quelle bonne surprise : -1,5 % sur la taxe d'habitation, voilà une mesure qui devrait satisfaire les ménages les plus modestes en réduisant en partie l'augmentation annoncée par BMO sur la part lui revenant. Et j'espère pour les entreprises que les taxes baisseront également.*

*En conclusion de ces réflexions, ce budget, Monsieur le Maire, est un bon budget. Il répond aux attentes de la commune, il s'ouvre largement sur l'avenir et il est le reflet de la dynamique que notre équipe a voulu donner à Guilers ».*

*Jean-Marc ROLLAND : « Je trouve étonnant que vous n'ayez pas inscrit clairement une ligne au budget primitif 2011 concernant l'opération du site de Penfeld qui représente un*

*budget global de 320 000 €. C'est un projet que vous avez annoncé et dont la population est informée ; je trouve dommageable cette opacité due au fait que l'on ne voit pas clairement une ligne aussi importante que celle-là ».*

*Le Maire :*

*« Mesdames et Messieurs, chers collègues,*

*Avant d'évoquer avec vous ma vue d'ensemble sur le budget, je voudrais revenir sur ce que j'ai pu lire ou entendre récemment.*

*Nous sommes aujourd'hui le 15 mars 2011, et oui, cela fait exactement 3 ans, jour pour jour, que nous avons été élus pour mener les affaires de la commune.*

*Je ne vais pas faire ici le bilan de ces 3 dernières années passées, ce n'est pas le lieu, quoique ! Mais ça serait surtout trop long. Ce bilan de mi-mandat j'aurai l'occasion de le faire par ailleurs. Quand je dis que cela serait trop long, c'est la vérité tant les projets, les actions, menées et engagées sont nombreux.*

*Nous avons dit et c'est notre engagement que nous voulions d'un Guilers mené autrement, nous le faisons dans notre travail de tous les jours « autrement » pour servir l'ensemble de la population, toute la population, toutes générations confondues, avec comme le disait notre slogan : une ambition nouvelle. Cette ambition nouvelle, je la mène et nous la menons sans esprit partisan, sans dénigrement et sans recherche de cet idéo-politico-politicien.*

*Mais je ne suis pas et nous ne sommes pas dupes, certaines personnes souhaiteraient nous entraîner sur ce terrain dans le déni total de respect, d'amour propre, voir dans le mensonge, uniquement dans l'intérêt personnel et partisan et suivant les moments, dans un intérêt électoraliste.*

*En tant que Maire, ce n'est pas ma conception des choses, toutes les idées sont bonnes à prendre, à partir du moment où elles œuvrent pour l'intérêt général.*

*Malheureusement ces derniers temps, j'ai encore entendu ou lu trop de mensonge, de malhonnêteté, de non sens, dans les propos de certaines personnes qui se veulent être des donneurs de leçons de démocratie, qui se veulent être les chantres d'une opposition constructive.*

*Oui, mesdames et messieurs les conseillers municipaux et chers collègues, je suis amené à négocier parfois tout seul des dossiers, trop souvent malheureusement pour des problèmes et des accidents de la vie de nos concitoyens, alors dans ces cas là, c'est l'efficacité, la discrétion qui priment sur toute forme d'ambition ou de valorisation personnelle, même si l'on est personnellement satisfait du devoir accompli, d'avoir permis d'aider ou de résoudre ces difficultés.*

*Oui il m'arrive de négocier des dossiers, liés à la collectivité dans la discrétion tout seul ou avec certains collègues élus ou responsable de service, et c'est normal.*

*Oui, cela fait presque 3 ans que je négocie avec la marine pour ce qui était d'abord une mise à disposition et qui est devenue une acquisition aujourd'hui. Et je ne crois pas avoir failli à aucun moment sur cette acquisition ou sur d'autres d'ailleurs, sur le respect des personnes ou de l'intérêt général et puisque cela a été cité : d'avoir failli sur l'impact de*

cette acquisition sur les finances communales. Alors pour ce qui est des finances, parlons-en !

Le compte administratif qui vient de vous être présenté laisse apparaître une très bonne gestion des finances pour l'année 2010. D'ailleurs, le rapport du trésorier vient le confirmer.

Alors pour Penfeld, trouvez moi aujourd'hui 73 000 m<sup>2</sup> à 320 000 euros net acheteur (dépollution comprise), soit 4.38 €/m<sup>2</sup> classé en zone N<sup>EE</sup>\*.

\*Secteur N<sup>EE</sup> :

- N<sup>EE</sup> secteur équipé ou non destiné à accueillir des activités sportives, culturelles, de loisirs, de tourisme à dominante plein air. Ce secteur permet une implantation des constructions et des installations pouvant notamment comprendre des vestiaires, des tribunes, des sanitaires, des locaux d'accueil, de bureaux, des salles de réunion, réception,....

Si nous avons été obligés d'acheter un terrain en réserve foncière sur la commune de la même surface, c'est-à-dire en zone constructible ou classée zone sportive, le prix « sec » valeur 2011, c'est-à-dire nu sans route, ni viabilité, ça serait environ 10 € / m<sup>2</sup> soit 730 000 € au plus bas, sans rien et tout à faire.

Qui plus est, sur ce site, pour comparer ce qui est comparable, en plus sur ces 73 000 m<sup>2</sup> de Penfeld, nous avons un gymnase de presque 900 m<sup>2</sup> avec des vestiaires, une salle de musculation avec toilettes et douches, certes à reprendre, mais elles existent ! Nous avons divers terrains de sport dont un terrain de foot avec piste d'athlétisme à refaire aussi, d'ailleurs nous attendons le résultat de l'appel d'offres, mais les premières estimations sont intéressantes.

Tout à côté, un stand de tir dans les douves du fort, avec un club house couvert, très intéressant pour différentes activités de certaines associations ou club sportif.

Et ce n'est pas fini, le « Fort » en lui-même, quel atout pour la commune de pouvoir le remettre en valeur, l'histoire de ce fort de 1782, ce patrimoine historique de défense de Brest de l'époque de Louis XVI, avec ses salles, ses souterrains, son esplanade, et j'en passe, des parkings, et autres...

Oui je pense que c'est une bonne affaire pour la commune, j'en suis même sûre.

Oui je suis confiant, même très confiant du devenir de ce site.

Oui il y aura des travaux à faire pour la remise en état, les premières estimations sont en train de nous arriver et elles sont de bonne augure.

Je dirai même de très bonne augure, alors quand j'entends que l'on aurait mieux fait d'investir l'argent ailleurs, voire dans un terrain synthétique et dans un gymnase de 20 x 40 m<sup>2</sup>, ça veut dire environ entre 2,5 et 3 millions d'euros TTC uniquement pour ces investissements.

Là-dessus si je peux me permettre, je peux affirmer aujourd'hui qu'il n'y a pas d'opposition ou d'antagonisme entre le terrain de foot de Penfeld et un choix de futur terrain synthétique à quelques endroits que ce soit, d'ailleurs, l'adjoint au sport, et moi-même avons déjà pris des contacts sur la technicité et différents produits existants depuis plus d'un an, le club concerné en est parfaitement informé depuis le début, nous en avons déjà discuté avec eux, et ce, depuis bien longtemps.

Alors j'ai lu ou entendu que c'était excentré, loin de partout, dangereux pour nos jeunes !

Là non plus nous ne sommes pas « dupes ». Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage, c'est bien connu !

*Là aussi plusieurs explications et réponses :*

*À partir de 2012, la cadence des bus va être amplifiée sur la commune avec une meilleure desserte. Là aussi nous avons bien négocié avec BMO et BIBUS. Donc un plus aussi pour Penfeld !*

*Alors, vous allez me dire que c'est dangereux pour les jeunes ?*

*Les plus de 12 ans pour « Lunapark », les bus sont pleins et personnes ne rechigne ??? Et pour le site sportif ça ne serait pas bon, bizarre ... Aussi nous prévoyons un accès direct au site à terme pour être au plus prêt de l'arrêt de bus.*

*Pour les plus petits : regardez les déplacements ! Les parents bien souvent les envoient jusqu'aux portes des complexes en voiture ?*

*Et puis si ce n'est pas suffisant on avisera, on trouvera des solutions !*

*Alors, en ce qui concerne les scolaires, je me répète encore, le fait de soulager les infrastructures existantes (Louis Ballard, Kerdrel, et autres ???), par l'apport de ces nouvelles infrastructures de Penfeld, donnera davantage d'amplitudes horaires aux scolaires pour leurs différentes activités.*

*Par contre, ce qui est le plus détestable à entendre, voire écœurant à entendre, mais on a l'habitude, c'est toujours cette politisation, cette tendance à critiquer tout ce qui est fait ou proposé, plus grave encore, et là ça m'interpelle sérieusement, c'est cette « vampirisation » politique sur certaines associations Guilériennes, et ça je ne l'accepte pas :*

- *la tentative de convaincre les associations à ne pas accepter « le choix Penfeld »,*
- *la politisation de certaines associations, clairement affichée dans les propos de celles-ci, voire même sur des courriers qui ressemblent en copie à vos dernières publications, nous amènerons à nous positionner dans les mois à venir, et chacun fera son choix. Les associations communales, or bien entendu, association de soutien à des partis politiques, sont là pour accueillir toutes les personnes quelque soit leur âge, leur sexe, leurs idées, dans le respect de l'individu. C'est dans ce sens que nous avons aidé et œuvré pour les associations jusqu'à présent, et que nous continuerons à le faire à l'avenir.*

*Alors pour Penfeld, certaines associations ne sont pas restées regarder le train passer et ont déjà saisi l'occasion de postuler sur des futures réservations, alors tant pis pour celles qui auront politisé le débat, si elles restent à la porte faute de place, ou faute d'avoir pris leur responsabilité, les seuls à qui elles devront s'adresser pour demander des comptes, ça sera aux critiqueurs du 1<sup>er</sup> jour.*

*Et si je peux ajouter quelque chose, je crois avoir entendu qu'une association allait se créer. Elle s'appellerait, à confirmer « Les Amis du Fort de Penfeld » ou quelque chose dans le genre.*

*Je me ferais un grand plaisir de les accueillir comme nouvelle association et peut-être pourra-t-elle nous aider à rénover, entretenir, trouver des mécénats, pourquoi pas ? Pour assurer encore une longue histoire à ce site qui en a déjà une bien belle de son passé ! D'ailleurs, un ex-guilérien, Monsieur BESSELIÈVRE, été venu le 9 octobre 2007, à l'initiative de l'ancienne municipalité, faire une conférence sur ce site, considéré unanimement comme un patrimoine important.*

*Alors sur le budget en lui-même...*

*Le budget que je vous propose pour 2011 est un budget fidèle à nos engagements. Il allie développement économique, environnement, social, culturel, ... : il prépare tout simplement à un Guilers de demain avec des perspectives nouvelles.*

*Je me répète peut être encore une fois, mais nous ne sommes pas dans le discours et la critique, nous sommes dans l'action. L'économie a besoin des entreprises, les entreprises ont besoin de travail... le travail c'est l'emploi, l'emploi c'est «la sérénité tant au niveau de l'épanouissement personnel que social».*

*Et bien à Guilers on y contribue largement par nos investissements directs ou indirects. Au niveau direct, après la salle des aînés à Pagnol et l'extension de la halte garderie, nous sommes actuellement sur l'école de musique et ses salles annexes. Nous engagerons aussi en 2011 des travaux de rénovation de la salle de tennis de table, Penfeld, je n'y reviens pas, le lotissement communal de part la viabilité du terrain.*

*Au niveau indirect, tous les investisseurs individuels ou entreprises qui du fait d'avoir été soutenu dans leur dossier ou projet viennent s'installer ou travailler sur la commune et donnent donc par effet indirect du travail aux entreprises locales... (lotisseurs ou investisseurs privés, bailleurs sociaux et autres...).*

*Les programmes de rénovation des écoles continuent..*

*En 2010, avec l'arrivée d'Erwan CRAS, nous avons amorcé le développement culturel sur la commune.*

*En 2011, ce mouvement s'amplifiera avec de nouvelles propositions en matière de spectacle et d'animation, pour tous les âges et toutes les bourses, d'ailleurs un groupe d'élus, de Guilériens volontaires et des personnes dont le travail tourne autour de l'événementiel, s'est créé naturellement avec un seul objectif: recréer une dynamique collective communale, créant un lien social en évitant tout corporatisme partisan individuel.*

*L'arrivée du Fort de Penfeld apportera sans doute une nouvelle corde à notre arc, du moins c'est notre ambition pour les années futures. J'ai demandé à ce que l'on renforce aussi tout ce qui gravite autour de «l'action sociale» pour aider les gens qui sont dans la difficulté à garder une dignité. Des projets sont à l'étude et nous aurons l'occasion d'en reparler.*

*Voilà, je pourrais continuer, tant l'inertie dans l'action est forte à tous les niveaux! Mais je ne peux pas conclure mon propos sans parler de fiscalité!*

*Fini le bal des faux culs! Le contribuable, du moins sur la partie fiscale qui est liée à la commune, doit savoir de quoi il en retourne.*

*La délibération que nous avons prise le 14 octobre 2010 pour descendre le taux d'abattement applicable à la valeur locative de 17,03% à 15%, était dans le seul but d'harmoniser la politique d'abattement des villes de la communauté urbaine et de prendre en compte les nouvelles dispositions relatives à la taxe d'habitation; d'avaliser d'une part la suppression de la perception de la taxe d'habitation par les départements et d'autre part le nouveau régime des abattements de la taxe d'habitation pour Brest métropole océane. J'avais même répondu à ce moment là que l'impact du changement pour Guilers et les propositions de BMO seraient infimes pour les contribuables Guilériens du fait de la compensation de l'Etat.*

*Et voilà, patatras! Des négociations d'une part entre l'Association des Maires de France et l'Etat sur la revalorisation des bases et des taxes, et d'autre part, sur un amendement de la loi de Finances 2011 relatif à la neutralisation des conséquences du transfert de fiscalité départementale à l'EPCI celui-ci étant adopté le 17 novembre 2010, ont tout chamboulé.*

*En effet, ces dispositions qui devaient avoir un effet d'aubaine pour nos contribuables deviennent néfastes. Mais conscient du quiproquo, l'Etat permet aux communautés de commune de revenir sur leur délibération jusqu'au 5 décembre pour inhiber l'effet néfaste. Certaines collectivités l'ont fait, d'autres pas, c'est le cas de Brest métropole océane. Ceci aura pour conséquences, pour 73% des contribuables Guilériens, d'avoir une augmentation de 20 à 50 euros uniquement sur la part communautaire, rajouté à cela l'augmentation des bases de l'Etat de 2%. Ce n'est pas possible, dans une situation économique difficile, de taper aussi fort uniquement sur le contribuable. C'est pour cela qu'exceptionnellement, je propose de diminuer le taux sur la taxe d'habitation, part communale de 1,5 point, pour minimiser l'impact occasionné par d'autres fiscalités que nous ne maîtrisons pas, malgré cela l'augmentation se fera ressentir sur les feuilles d'impôts en fin d'année.*

*En espérant faire revenir sur sa décision le Président de Brest métropole océane, comme il l'a promis lors du derniers Conseil communautaire en date du 28 janvier 2011 ».*

*Michel BILLET: « Je voulais vous demander à qui vous vous adressez quand vous évoquez « le bal des faux culs » ?*

*Le Maire lui répond que ces propos ne leurs sont pas adressés et qu'il parlait au niveau général. « Chacun dit qu'il fait des efforts pour l'impôt mais personne ne fait rien ! ». Nous avons, nous, préféré avoir recours à l'emprunt plutôt que de trop taxer le contribuable. »*

*Michel BILLET « Il ne faut pas oublier que tout cela est dû au revirement gouvernemental ».*

Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 7 contre, adopte le Budget Primitif du budget principal.

CM 2011/18- **Budget Primitif 2011 : budget annexe  
« Lotissement les Jardins de Keruzanval »**

Jean-Yves VAUCELLE, Adjoint au Maire en charge des Finances, indique que le lotissement communal « les jardins de Keruzanval » est actuellement en cours de réalisation. Afin de faire face aux dépenses et recettes engagées et non réalisées en 2010, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget annexe de ce lotissement tel que ci-dessous :

Lotissement Les Jardins de Keruzanval  
Budget Primitif 2011  
Opérations assujetties à la TVA

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	
605	travaux de viabilité	211 349 €
6045	études	10 000 €
<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>		<b>221 349 €</b>
<b>042</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	
7133	Variation des en-cours de production de biens	462 651 €
<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>462 651 €</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>684 000 €</b>
<b>RECETTES</b>		
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES VENTES</b>	
7015	Vente des terrains aménagés	585 000 €
<b>74</b>	<b>DOTATIONS - SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	
7474	Commune	80 000 €
7478	autres organismes	19 000 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>684 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
<b>001</b>	<b>SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE</b>	<b>462 651 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>462 651 €</b>
<b>RECETTES</b>		
<b>010</b>	<b>STOCKS</b>	
3355	travaux	462 651 €
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>462 651 €</b>
<b>BILAN fonctionnement</b>		<b>- €</b>
<b>BILAN investissement</b>		<b>- €</b>

**Commission plénière du 8 mars 2011 :**

La commission a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif du budget annexe « Lotissement les Jardins de Keruzanval ».

CM 2011/19- **Information au Conseil Municipal : liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou subventions**

Jean-Louis DENNEULIN, Conseiller Municipal délégué aux Finances, présente en application de l'article L.2313.1 du Code Général des Collectivités Locales (modifié par Ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 -art.10) la liste des concours attribués en 2010 par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions.

Cette liste est annexée au présent compte-rendu.

**Commission plénière du 8 mars 2011 :**

La commission a pris connaissance de cette liste.

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de cette liste.

CM 2011/20- **Information au Conseil Municipal : liste des marchés conclus en 2010**

Jean-Louis DENNEULIN, Conseiller Municipal délégué aux Finances, indique qu'en application de l'article 133 du Code des Marchés Publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les personnes publiques, il convient de communiquer au Conseil la liste récapitulative des marchés publics conclus en 2010.

Ces marchés sont regroupés en trois types de prestations :

- Marchés de travaux
- Marchés de fournitures
- Marchés de services

Et en fonction de leur prix selon les tranches suivantes fixées par arrêté du 10 mars 2009 :

- De 20.000 € HT à 49.999,99 € HT
- De 50.000 € HT à 89.999,99 € HT
- De 90 000 € HT à 132 999 € HT
- De 133 000 € HT à 205 999 € HT
- De 206 000 € HT à 999 999 € HT
- De 1 000 000 € HT à 2 999 999,99 € HT
- De 3 000 000 € HT à 5 149 999,99 € HT
- 5 150 000 € HT et plus

La liste des marchés concernant le budget principal et celle concernant le budget annexe sont annexées au présent compte-rendu.



**Commission plénière du 8 mars 2011 :**

La commission a pris connaissance de cette liste.

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de cette liste.

CM 2011/21- **Réalisation d'un emprunt**

Jean-Yves VAUCELLE, Adjoint au Maire, indique qu'afin de financer les différentes opérations d'investissements envisagées sur 2011 et 2012, une consultation a été faite auprès de différents organismes bancaires en vue d'obtenir des propositions de financement pour un emprunt de 2.000.000 € à débloquer par tranches sur 2 exercices budgétaires.

Après étude des différentes offres qui nous sont parvenues et qui font apparaître que le Crédit Agricole nous fait les meilleures propositions, il est proposé au Conseil municipal :

- **d'autoriser le Maire** à contracter deux emprunts, à savoir :
    - **Un emprunt de 1.000.000 € à taux fixe**, aux conditions ci-après :
      - Durée : **15 ans**
      - Echéances : **trimestrielles** avec amortissement constant
      - Taux fixe : **4,05 %**
      - Débloqué des fonds : **par tranche**, le 1<sup>er</sup> devant être réalisé au plus tard 365 jours après l'acceptation de l'offre
      - Commission d'engagement : **néant**
      - Frais de dossier : **néant**
      - Indemnité de remboursement anticipé : **oui**
    - **Un emprunt de 1.000.000 € à taux variable Euribor capé 1**, aux conditions ci-après :
      - Durée : **15 ans**
      - Echéances : **trimestrielles** avec amortissement constant
      - Taux variable : **Euribor 3 mois moyenné + 2,22 % (1)**
      - Taux maximum : **taux initial + 1%**
      - Débloqué des fonds : **par tranche**, le 1<sup>er</sup> devant être réalisé au plus tard 365 jours après l'acceptation de l'offre
      - Commission d'engagement : **néant**
      - Frais de dossier : **néant**
      - Indemnité de remboursement anticipé : **oui**
  - (1) A titre indicatif, pour la période de février 2011 : les intérêts sont calculés à partir de l'Euribor 3 mois moyenné qui s'élève à 1.087 %**
- **de prendre l'engagement** au nom de la commune de Guilers, d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances,
  - **de prendre l'engagement** pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances,
  - **de conférer**, en tant que de besoins, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire de Guilers pour la réalisation des deux emprunts ci-dessus indiqués, la signature des contrats de prêt à passer avec le Crédit Agricole et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

## Commission plénière du 8 mars 2011 :

La commission a émis un avis favorable.

*Michel BILLET demande des explications sur les taux et leur impact sur l'annuité du prêt.*

*Le Maire indique qu'il est préférable de débloquer l'emprunt à taux variable d'abord et assez rapidement suivant l'évolution des taux.*

*Jean-Yves VAUCELLE précise que pour l'emprunt à taux variable, c'est le premier déblocage qui bloque le taux et qu'il est donc important de le faire assez vite.*

*Jean-Marc ROLLAND : « Pour être cohérent avec nos propos précédents, nous allons bien entendu voter cette délibération ».*

*Loïc DROUMAGUET précise qu'il vaut mieux emprunter sur 15 ans que sur une durée plus longue, 30 ans par exemple, comme on voit beaucoup actuellement.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la délibération ci-dessus.

## CM 2011/22- Tarification des spectacles, boissons et repas pour l'année 2011

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les tarifs suivants relatifs aux manifestations culturelles 2011 :

### Spectacles :

DATE	MANIFESTATION	PLEIN TARIF	TARIF REDUIT
23 AVRIL	ENSEMBLE MATHEUS	15 €	8 €
14 MAI	LATINA Day Cours de Danse	8 €	
	LATINA Day Cours de Percussion	3 €	
	LATINA Day Bal Latino	8 €	
2 JUILLET	CONCERT CARITATIF	10 €	
23 OCTOBRE	EWEN DELAHAYE FAVENNEC	10 €	6 €
NOVEMBRE	Cycle N°1 CINEMATHEQUE	3 €	

### Critères d'application des tarifs réduits et de la gratuité :

- Le tarif réduit s'applique aux étudiants, aux lycéens, aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires des minimas sociaux, aux bénéficiaires du C.C.A.S., sur présentation d'un justificatif.

La gratuité s'applique :

- Aux enfants de moins de 3 ans.

- Aux personnes invitées par la municipalité, aux invités des compagnies/productions accueillies

**Tarifs pour les repas (hors boissons) :**

Frites 1,50 €  
Sandwich Saucisse ou Merguez 3,00 €  
Buffet froid 6,00 €  
Repas avec Plat et dessert 8,00 €  
Repas Entrée+Plat+Dessert 10,00 €

**Tarifs pour les boissons :**

Bouteille d'eau plate 0,50 €  
Canette de boisson gazeuse 1 €  
Sangria/Punch/Vin 1€ le verre  
Bière pression 2€ le verre  
Bouteille de vin blanc 5 €  
Bouteille de vin rouge 5 €  
Bouteille de vin rosé 5 €

**Commission plénière du 8 mars 2011 :**

La commission a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs proposés.

CM 2011/23- **Fixation d'un tarif pour le week-end « Mozart Opéra Rock » de l'Espace Jeunes**

Catherine CORRE, Adjointe au Maire, indique qu'un groupe de jeunes filles a fait part de son souhait de se rendre à une représentation de la comédie musicale « Mozart Opéra Rock » le 16 avril 2011 à Rennes.

Ce projet a été entièrement mis en œuvre par les jeunes : hébergement, restauration, autres loisirs et réservation.

Les objectifs sont :

- de développer la participation des jeunes à la vie de l'Espace Jeunes,
- de rendre accessible à tous un événement culturel.

Il est proposé au Conseil municipal de fixer à 30 € par jeune le coût de ce week-end.

**Commission plénière du 8 mars 2011 :**

La commission a émis un avis favorable.

*Odile LEON demande combien de jeunes participent à ce projet.*

*Catherine CORRE lui réponds qu'à ce jour il concerne quatre jeunes.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif de ce week-end à 30 € par jeune.

*Le Maire fait part au Conseil Municipal du départ de Loïc DROUMAGUET, trésorier de la commune, qui s'en va gérer les finances de l'hôpital à Brest et lui adresse ses remerciements pour l'accompagnement mené auprès de la commune durant ces trois années.*

*Loïc DROUMAGUET remercie le Conseil pour son accueil et ainsi que l'ensemble du personnel municipal avec qui il a pu travailler. Il précise également que la commune se trouve dans une bonne situation financière et lui souhaite de continuer en ce sens.*

La séance est levée à 20h30.

## VILLE DE GUILERS

Conseil Municipal  
du 15 mars 2011

### Présentation du Compte Administratif 2010

## Compte Administratif 2010

maquette budgétaire  
Page 5

Il fait apparaître un résultat global de  
**642.716,41 €**  
à savoir :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou excédents	Recettes ou excédents	Dépenses ou excédents	Recettes ou excédents	Dépenses ou excédents	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00	826 626,77	-162 674,53	0,00	162 674,53	826 626,77
Opérations de l'exercice	4 255 312,80	6 029 166,45	1 926 702,96	1 423 713,48	6 182 016,76	6 461 879,83
<b>TOTAUX</b>	<b>4 255 312,80</b>	<b>6 855 893,22</b>	<b>2 079 377,49</b>	<b>1 423 713,48</b>	<b>6 334 890,29</b>	<b>6 977 406,70</b>
Résultats de clôture		1 298 380,42	-856 864,01			642 716,41
Restes à réaliser						0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>1 298 380,42</b>	<b>-856 864,01</b>			<b>642 716,41</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1 298 380,42</b>	<b>-856 864,01</b>			<b>642 716,41</b>

## Compte Administratif 2010

### LES DEPENSES de FONCTIONNEMENT

## Compte Administratif 2010

Total dépenses  
fonctionnement

**4.255.312,80 €**

Dont 290.355 € imputables aux opérations financières relatives  
aux ventes du Presbytère et du terrain, rue abbé de l'Épée

Année 2009 : 3.829.960,98 €

→ Soit **3,52 %** de plus que la réalisation 2009  
en occupant les 290.355 €

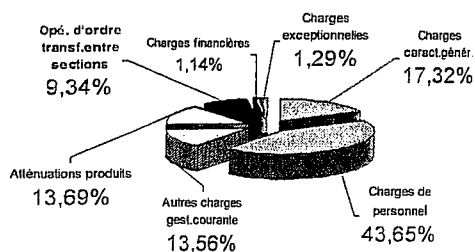
## Compte Administratif 2010

Répartition dépenses de fonctionnement par  
chapitre budgétaire

Chap.	Libellé	CA 2009	Crédits ouverts 2010	CA 2010
011	Charges à caractère général	898.740,23 €	819.400,00 €	737.164,57 €
012	Charges de personnel	1.750.425,35 €	1.865.000,00 €	1.857.391,36 €
65	Autres charges gestion courante	601.711,83 €	612.400,00 €	577.126,89 €
014	Atténuations produites	582.493,74 €	584.617,00 €	582.498,62 €
042	Dpt. d'ordre transferts entre sections	120.892,31 €	197.300,00 €	397.836,60 €
66	Charges financières	45.887,88 €	62.100,00 €	48.492,18 €
67	Charges exceptionnelles	28.909,66 €	67.000,00 €	55.003,88 €
022	Dépenses imprévues		8.864,77 €	
023	Virement à la section d'investissement		500.000,00 €	
	<b>Total</b>	<b>3.829.960,98 €</b>	<b>4.716.271,77 €</b>	<b>4.255.312,80 €</b>

## Compte Administratif 2010

Répartition dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire



011

maquette budgétaire  
Page 6

## Charges à caractère général

**737.164,57 €**

Année 2009 : 699.740,23 €

→ Soit 5,34 % de plus que la réalisation 2009

Gaz – combustibles – transport – matériaux ateliers

012

maquette budgétaire  
Page 6

## Charges de personnel

**1.857.390,36 €**

Année 2009 : 1.750.425,35 €

→ Soit 6,11 % de plus que la réalisation 2009

65

maquette budgétaire  
Page 6

## Autres charges de gestion courante

**577.126,69 €**

Année 2009 : 601.711,93 €

→ Soit 4,09 % de moins que la réalisation 2009

014

maquette budgétaire  
Page 6

## Atténuations de produits

**582.498,52 €**

Année 2009 : 582.493,74 €

→ Egale à la réalisation 2009

042

maquette budgétaire  
Page 6

## Opérations d'ordre de transfert entre sections

**397.636,60 €**

Dont :  
• dotations aux amortissements : 107.281,60 €  
• valeurs comptables des ventes presbytère et terrain rue abbé de l'épée pour : 77.406,07 €  
• différences sur ventes presbytère et terrain rue abbé de l'épée pour 212.948,93 €

Année 2009 : 120.992,31 € (dotations aux amortissements)

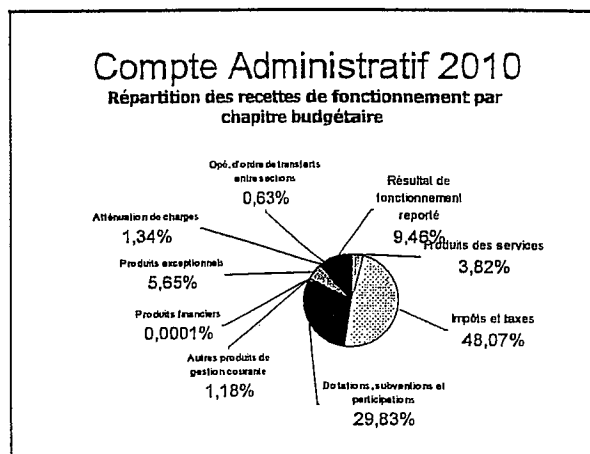
66	maquette budgétaire Page 6
<b>Charges financières</b>	
Intérêts d'emprunts	
<b>48.492,18 €</b>	
Année 2009 : 45.687,86 €	
→ Soit 6,13 % de plus que la réalisation 2009	

67	maquette budgétaire Page 6
<b>Charges exceptionnelles</b>	
<b>55.003,88 €</b>	
Reversement subventions FAUR à BMD pour St Valentin phases 1 et 2	
Année 2009 : 28.909,56 €	

Compte Administratif 2010	
<b>LES RECETTES de FONCTIONNEMENT</b>	

Compte Administratif 2010		maquette budgétaire Page 6
<b>Total recettes fonctionnement</b>		
<b>5.553.693,22 €</b>		
Année 2009 : 5.155.487,75 €		
→ Soit 7,72 % de plus que la réalisation 2009		

Compte Administratif 2010		Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire		maquette budgétaire Page 6
Chap.	Libellé	CA 2009	Crédits ouverts 2010	CA 2010
70	Produits des services	206.633,71 €	143.700,00 €	212.196,86 €
73	Impôts et taxes	2.476.397,61 €	2.649.308,00 €	2.869.897,36 €
74	Dotations, subventions et participations	1.569.579,80 €	1.382.737,00 €	1.856.625,61 €
76	Autres produits de gestion courante	64.331,78 €	60.000,00 €	66.872,40 €
76	Produits financiers	478 €	0 €	433 €
77	Produits exceptionnels	269.887,37 €	0 €	313.837,78 €
013	Atténuation de charges	61.410,08 €	20.000,00 €	74.467,76 €
D42	Opé. d'ordre de transferts entre sections	39.994,93 €	40.000,00 €	36.263,40 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	636.471,69 €	626.626,77 €	626.626,77 €
TOTAL		5.155.487,76 €	4.718.271,77 €	6.553.693,22 €



maquette budgétaire  
Page 6

**70**  
**Produits des services**

**212.196,95 €**

Année 2009 : 205.639,71 €

→ Soit **3,19 %** de plus que la réalisation 2009

maquette budgétaire  
Page 6

**73**  
**Impôts et taxes**

**2.669.897,36 €**

Année 2009 : 2.426.397,61 €

→ Soit **10,04 %** de plus que la réalisation 2009

maquette budgétaire  
Page 6

**74**  
**Dotations, subventions et participations**

**1.656.626,41 €**

Année 2009 : 1.569.579,80 €

→ Soit **5,55 %** de plus que la réalisation 2009

maquette budgétaire  
Page 6

**75**  
**Autres produits de gestion courante**

Revenus des immeubles et pylône orange

**65.672,40 €**

Année 2009 : 54.331,79 €

→ Soit **20,87 %** de plus que la réalisation 2009

maquette budgétaire  
Page 6

**76**  
**Produits financiers**

Parts sociales Crédit Agricole

**4,39 €**

Année 2009 : 4,79 €

maquette budgétaire  
Page 6

**77**  
**Produits exceptionnels**

**Recette principale :**  
Produits de cessions du presbytère et du terrain rue Abbé de l'épée pour un montant de 290.355 €

**313.837,79 €**

Année 2009 : 269.657,37 €



013

maquette budgétaire  
Page 6**Atténuations de charges**

Arrêts de maladie, maternité

**74.667,75 €**

Année 2009 : 51.410,06 €

→ Soit **45,24 %** de plus que la réalisation 2009

042

maquette budgétaire  
Page 6**Opérations d'ordre de transferts entre sections**

Travaux en régie

**35.263,40 €**

Année 2009 : 39.994,93 €

002

maquette budgétaire  
Page 6**Résultat de fonctionnement reporté****525.526,77 €**

Année 2009 : 538.471,69 €

## Compte Administratif 2010

**LES DEPENSES  
D'INVESTISSEMENT**

## Compte Administratif 2010

maquette budgétaire  
Page 7**Total dépenses  
investissement****2.079.377,49 €**

## Compte Administratif 2010

**Répartition dépenses d'investissement  
par chapitre budgétaire**maquette  
budgétaire  
Page 7

040	Opé. D'ordre de transfert entre sections	35.263,40 €
16	Emprunts et dettes assimilées	127.417,19 €
20	Immobilisations incorporelles	7.176,00 €
21	Immobilisations corporelles	142.500,79 €
23	Immobilisations en cours	94.371,14 €
001	Déficit d'investissement reporté	152.674,53 €
	Opérations d'équipement (détail ci-après)	1.519.974,44 €
	<b>TOTAL.....</b>	<b>2.079.377,49 €</b>

**Opération 95176  
Médiathèque**

maquette budgétaire  
Page 18-1

**10.280,48 €**

**Dont :**

- Postes informatique et câblage pour multimédia
- Logiciel portail Web (catalogue en ligne)
- Encolleuse électrique

**Opération 95188  
Embellissement de la ville**

maquette budgétaire  
Page 18-2

**6.160,64 €**

**Dont :**

- Achat de motifs pour décoration de la ville pour fêtes de fin d'année

**Opération 95198  
Cimetière**

maquette budgétaire  
Page 18-3

**1.829,40 €**

**Dont :**

- Cavurnes et colombarium

**Opération 95201  
Ecoles**

maquette budgétaire  
Page 18-4

**90.364,36 €**

**Dont :**

- Lave-vaisselle et éplucheuse pour la cantine Chateaubriand
- Peinture de 2 classes école Chateaubriand
- tableau interactif école Pauline Kergomard
- câblage informatique et serveur pour les écoles
- remplacement menuiseries extérieures école Pauline Kergomard

**Opération 95202  
Services Techniques**

maquette budgétaire  
Page 18-5

**23.405,87 €**

**Dont :**

- Véhicule pour les services techniques
- pulvérisateur porté et transpalette
- groupe d'aspiration bois et fumée pour ateliers municipaux

**Opération 95203  
Vie Associative**

maquette budgétaire  
Page 18-6

**2.510,47 €**

**Dont :**

- Matériel informatique pour cybercommune Agora

**Opération 95204**  
**Mairie**

**30.725,65 €**

**Dont :**

- serveur et matériel informatique
- matériel de sono pour la salle du Conseil Municipal

maquette budgétaire  
Page 18-7

**Opération 95218**  
**Travaux de sécurité dans les**  
**bâtiments communaux**

**2.052,59 €**

**Dont :**

- travaux sur Mairie et Ecole Pauline Kergomard

maquette budgétaire  
Page 18-8

**Opération 95224**  
**Le Sport**

**44.935,13 €**

**Dont :**

- réfection du sol sportif de la salle de tennis J.M. Flambart
- tapis pour tatamis salle de judo

maquette budgétaire  
Page 18-9

**Opération 95246**  
**Extension et réaménagement**  
**du groupe scolaire**  
**Chateaubriand**

**3.296,30 €**

maquette budgétaire  
Page 18-10

**Opération 95247**  
**Mise aux normes accessibilité**

**10.357,36 €**

Portique antivol pour entrée de la Médiathèque

maquette budgétaire  
Page 18-11

**Opération 95249**  
**Développement durable**  
**Economie d'énergie**

**21.170,40 €**

**Aides financières aux particuliers pour installation de :**

- pompes à chaleur
- panneaux photo voltaïques
- récupérateurs d'eaux pluviales
- chauffe-eau solaire
- assainissement individuel

maquette budgétaire  
Page 18-12

maquette budgétaire  
Page 18-13

**Opération 95251**  
**Construction salle de loisirs  
pour les aînés**

**1.066.108,48 €**

maquette budgétaire  
Page 18-14

**Opération 95252**  
**Ecole de musique et de danse**

**74.563,21 €**

maquette budgétaire  
Page 18-15

**Opération 95253**  
**Equipements culturels**

**4.784,00 €**

Rehausse des garde-corps arrière de la tribune  
télescopique de l'Agora

maquette budgétaire  
Page 18-16

**Opération 95254**  
**Centre socioculturel : extension  
du pôle enfance-office**

**127.430,10 €**

**III - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES**

III  
A2

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR/N=1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	819 400.00	737 164.57			82 235.43
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 965 000.00	1 857 390.36			107 609.64
014	Atténuations de produits	584 517.00	582 498.52			2 018.48
65	Autres charges de gestion courante	612 400.00	577 126.69			35 273.31
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 981 317.00</b>	<b>3 754 180.14</b>			<b>227 136.86</b>
66	Charges financières	62 100.00	48 492.18			13 607.82
67	Charges exceptionnelles	57 000.00	55 003.88			1 996.12
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues	8 554.77				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>4 108 971.77</b>	<b>3 857 676.20</b>			<b>242 740.80</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	500 000.00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	107 300.00	397 636.60			-290 336.60
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>607 300.00</b>	<b>397 636.60</b>			<b>-290 336.60</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 716 271.77</b>	<b>4 255 312.80</b>			<b>-47 595.80</b>

Pour information D:002: Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3)					
---	-----	--	--	--	--	--

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR/N=1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000.00	74 667.75			-54 667.75
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	149 700.00	212 196.95			-62 496.95
73	Impôts et taxes	2 548 308.00	2 669 897.36			-121 589.36
74	Dotations, subventions et participations	1 382 737.00	1 656 626.41			-273 889.41
75	Autres produits de gestion courante	50 000.00	65 672.40			-15 672.40
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 150 745.00</b>	<b>4 679 060.87</b>			<b>-528 315.87</b>
76	Produits financiers		4.39			-4.39
77	Produits exceptionnels		313 837.79			-313 837.79
78	Reprises sur amortissements et provisions (1)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>4 150 745.00</b>	<b>4 992 903.05</b>			<b>-842 158.05</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	40 000.00	35 263.40			4 736.60
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>40 000.00</b>	<b>35 263.40</b>			<b>4 736.60</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 190 745.00</b>	<b>5 028 166.45</b>			<b>-837 421.45</b>

Pour information R:002: Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3)	525 526.77				
--	-----	------------	--	--	--	--

- (1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
 (2) DF 023 = RJ 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RJ 041; DF 043 = RF 043.  
 (3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).  
 (4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.  
 (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
 (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).  
 (8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



## III - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RARIN=1)	Mandats ems	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 176.00	7 176.00		
204	Subventions d'équipements versées				
21	Immobilisations corporelles	300 000.00	142 500.79		157 499.21
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours	115 332.28	94 371.14	2 396.00	18 565.14
	Total des opérations d'équipement	3 398 849.89	1 519 974.44	1 596 033.30	282 842.15
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 821 358.17</b>	<b>1 764 022.37</b>	<b>1 598 429.30</b>	<b>458 906.50</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilées	128 664.00	127 417.19		1 246.81
18	Compte de liaison : affectation... (6)				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières	1 800.00			1 800.00
020	Dépenses imprévues	49 603.30			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>180 067.30</b>	<b>127 417.19</b>		<b>3 046.81</b>
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (7)				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 001 425.47</b>	<b>1 891 439.56</b>	<b>1 598 429.30</b>	<b>461 953.31</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	40 000.00	35 263.40		4 736.60
041	Opérations patrimoniales (2)				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>40 000.00</b>	<b>35 263.40</b>		<b>4 736.60</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 041 425.47</b>	<b>1 926 702.96</b>	<b>1 598 429.30</b>	<b>466 689.91</b>

Pour information (3)  
IR001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 152 674.53

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RARIN=1)	Titres ems	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	124 500.00	51 498.53	80 000.00	-6 998.53
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165)	2 104 000.00		2 104 000.00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipements versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 228 500.00</b>	<b>51 498.53</b>	<b>2 184 000.00</b>	<b>-6 998.53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	156 000.00	173 574.35		-17 574.35
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)	800 000.00	800 000.00		
138	Autres subv. d'invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500.00	1 004.00		496.00
18	Compte de liaison : affectation... (6)				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières	800.00			800.00
024	Produits des cessions	400 000.00			
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 358 300.00</b>	<b>974 578.35</b>		<b>-16 278.35</b>
45...2	Total des opé. pour compte de tiers (7)				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 586 800.00</b>	<b>1 026 076.88</b>	<b>2 184 000.00</b>	<b>-23 276.88</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	500 000.00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	107 300.00	397 636.60		-290 336.60
041	Opérations patrimoniales (2)				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>607 300.00</b>	<b>397 636.60</b>		<b>-290 336.60</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 194 100.00</b>	<b>1 423 713.48</b>	<b>2 184 000.00</b>	<b>-313 613.48</b>

Pour information (3)  
IR001 Solde d'exécution positif reporté de N-1





Ville de Guilers  
**Conseil Municipal**  
**du 15 Mars 2011**  
**Budget Primitif**  
**2011**

**BUDGET PRIMITIF 2011**  
maquette budgétaire Page 5  
 Il s'équilibre au niveau des sections de fonctionnement et d'investissement confondues à  
**9.097.279,42 €**  
 dont  
 En Fonctionnement : **5.038.279,42 €**  
 En Investissement : **4.059.000,00€**

**BUDGET PRIMITIF 2011**  
 Les dépenses de fonctionnement se répartissent par chapitre de la façon suivante : maquette budgétaire Page 5

Charges à caractère général	228.764,00€
Charges de personnel et frais assimilés	2.100.000,00€
Autres charges de gestion courante	722.700,00€
Charges financières	185.800,00€
Charges d'investissement	4.059.000,00€
Virement à la section d'investissement	1.600.000,00€
Produits de fonctionnement	1.818.000,00€
Produits de transferts	1.818.000,00€
Autres produits	1.818.000,00€
<b>TOTAL</b>	<b>5.038.279,42 €</b>

**BUDGET PRIMITIF 2011**  
**Chapitre 011 : Charges à caractère général**  
 BP + DM 2010 : 819.400 €  
 BP 2011 : 928.750 €

**BUDGET PRIMITIF 2011**  
**Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés**  
 BP + DM 2010 : 1.965.000 €  
 BP 2011 : 2.100.000 €

**BUDGET PRIMITIF 2011**  
**Chapitre 013 : Atténuation de produits**  
 BP + DM 2010 : 584.517 €  
 BP 2011 : 584.517 €

## BUDGET PRIMITIF 2011

### Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

BP + DM 2010 : 612.400 €  
BP 2011 : 722.700 €

## BUDGET PRIMITIF 2011

### Chapitre 66 : Charges financières

BP + DM 2010 : 62.100 €  
BP 2011 : 63.600 €

## BUDGET PRIMITIF 2011

### Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

BP + DM 2010 : 57.000 €  
BP 2011 : 2.000 €

## BUDGET PRIMITIF 2011

### Chapitre 022 : Dépenses imprévues

BP + DM 2010 : 8.554,77 €  
BP 2011 : 1.212,42 €

## BUDGET PRIMITIF 2011

### Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement

BP + DM 2010 : 500.000 €  
BP 2011 : 500.000 €

## BUDGET PRIMITIF 2011

### Chapitre 042 : Opérations d'ordre et transferts entre sections

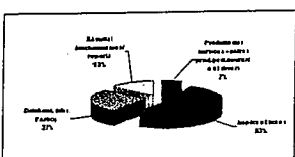
BP + DM 2010 : 107.300 €  
BP 2011 : 135.500 €

### BUDGET PRIMITIF 2011

Les recettes de fonctionnement se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Produits des services	149.700,00 €
Autres produits de gestion courante	60.000,00 €
Produits et produits financiers	2.675.600,00 €
Produits et produits de charges	220.000,00 €
Opérations de transferts entre sections	40.000,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	- 678.380,42 €
<b>TOTAL</b>	<b>6.038.279,42 €</b>

maquette budgétaire  
Page 6



Le diagramme circulaire illustre la répartition des recettes de fonctionnement par chapitre. Les données sont les suivantes :

Chapitre	Pourcentage
Produits des services	2,48%
Autres produits de gestion courante	0,99%
Produits et produits financiers	44,33%
Produits et produits de charges	3,64%
Opérations de transferts entre sections	0,66%
Résultat de fonctionnement reporté	-11,22%

### BUDGET PRIMITIF 2011

**Chapitre 70 : produits des services**

BP + DM 2010 : 149.700 €

BP 2011 : 183.600 €

### BUDGET PRIMITIF 2011

IMPOTS LOCAUX pour 2011

Bases non connues à la date du vote du BP

Impôt	Année 2010			Année 2011	
	Bases notifiées	Taux	Produit	Variation du taux	Taux 2011
Taxe d'habitation	6 898 000	22,81%	1 351 232	-1,6 %	22,57%
Foncier bâti	4 709 000	20,19%	950 747	0%	20,19%
Foncier non bâti	103 800	46,66%	48 323	0%	46,66%
<b>TOTAL</b>			<b>2 350 308</b>		

maquette budgétaire  
Page 42

### BUDGET PRIMITIF 2011

**Chapitre 73 : impôts et taxes**

BP + DM 2010 : 2.548.308,00 €

BP 2011 : 2.675.500,00 €

### BUDGET PRIMITIF 2011

**Chapitre 74 : dotations, subventions et participations**

BP + DM 2010 : 1.382.737,00 €

BP 2011 : 1.353.799,00 €

### BUDGET PRIMITIF 2011

**Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante**

BP + DM 2010 : 50.000 €

BP 2011 : 60.000 €

## BUDGET PRIMITIF 2011

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

BP + DM 2010 : 0 €  
BP 2011 : 27.000 €

## BUDGET PRIMITIF 2011

Chapitre 013 : atténuations de charges

BP + DM 2010 : 20.000 €  
BP 2011 : 20.000 €

## BUDGET PRIMITIF 2011

Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections

BP + DM 2010 : 40.000 €  
BP 2011 : 40.000 €

## BUDGET PRIMITIF 2011

Chapitre 002 : résultat de fonctionnement reporté

BP + DM 2010 : 525.526,77 €  
BP 2011 : 678.380,42 €

## BUDGET PRIMITIF 2011

maquette budgétaire  
Page 7

### L'investissement

**Les dépenses :  
4.059.000 €**

dont :

**1.804.906,69 € : dépenses nouvelles**  
1.598.429,30 € : crédits reportés  
et  
655.664,01 € : déficit d'investissement 2010

## BUDGET PRIMITIF 2011

Les dépenses d'investissement se répartissent  
par chapitre de la façon suivante :

maquette budgétaire  
Page 7

20	Immobilisations incorporelles	0 €
21	Immobilisations corporelles	374.000,00 €
23	Immobilisations en cours	2.849.197,99 €
16	Emprunts et dettes assimilées	131.136,00 €
27	Autres immobilisations financières	1.800,00 €
020	Dépenses imprévues	0 €
040	Opér.d'ordre transfert entre sections	40.000,00 €
041	Opérations patrimoniales	7.200,00 €
001	Déficit reporté	655.664,01 €
	<b>TOTAL</b>	<b>4.059.000 €</b>

### BUDGET PRIMITIF 2011

Les dépenses d'investissement se répartissent par opération de la façon suivante :

OPERATION	Déficit reporté	Provisionnés	TOTAL BP 2011
TOTAL de la section :	- 856.884,01 €	1.904.908,89 €	4.059.000 €
<b>DDMT</b>			
Dépenses non affectées	- 656.884,01 €	1.248.024,00 €	1.488.198,01 €
90176 Médiathèque	0,00	1.850,00 €	1.850,00 €
90188 Embellissement de la Ville	0,00	23.700,00 €	23.700,00 €
90194 Casabière	0,00	88.384,00 €	88.384,00 €
90301 Ecoles	0,00	142.653,00 €	142.653,00 €
90302 Services techniques	0,00	60.850,00 €	60.850,00 €
90303 Vie associative	0,00	12.700,00 €	12.700,00 €
90304 Mairie	0,00	41.702,00 €	41.702,00 €
90316 Travaux d'entretien bâtiments communaux	0,00	13.000,00 €	13.000,00 €

### BUDGET PRIMITIF 2011

SUITE DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

OPERATION	Déficit reporté	Provisionnés	TOTAL BP 2011
90324 Le Sport	0,00	237.800,00 €	237.800,00 €
90346 Groupe scolaire Chateauvertand	0,00	6.203,70 €	6.203,70 €
90347 Mise aux normes accessibilité	0,00	29.317,00 €	29.317,00 €
90348 Opérations sur divers bâtiments	0,00	84.418,69 €	84.418,69 €
90349 Deva.Durable Economie d'Energie	0,00	24.900,00 €	24.900,00 €
90351 Salle de lecture pour les Aînés	0,00	48.850,00 €	48.850,00 €
90352 Ecole de musique et de danse	0,00	16.254,00 €	16.254,00 €
90353 Equipements culturels	0,00	27.000,00 €	27.000,00 €
90354 Centre socioculturel : extension pièce entrance office	0,00	44.700,00 €	44.700,00 €
90355 Maison de l'enfance	0,00	45.900,00 €	45.900,00 €

### BUDGET PRIMITIF 2011

L'investissement

**Les recettes : 4.059.000 €**

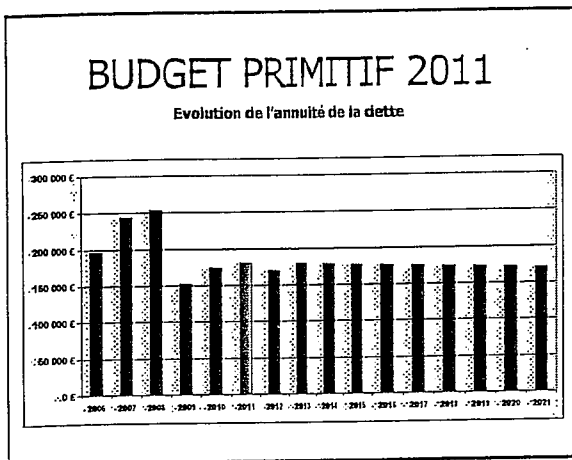
dont :

- 1.875.000,00 € : recettes nouvelles
- et
- 2.184.000,00 € : crédits reportés

### BUDGET PRIMITIF 2011

Les recettes d'investissement se répartissent par chapitre de la façon suivante :

13 Subventions investissement	135 000 €
16 Emprunts et dettes assimilées	1 980 000 €
10 Dotations, fonds divers	258 000 €
1088 Excédent de fonctionnement affecté	620 000 €
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 500 €
27 Autres immobilisations financières	1 800 €
024 Produits des cessions	420 000 €
021 Virement de la sect. Fonctionnement	500 000 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	135 500 €
041 Opérations patrimoniales	7.200 €
<b>TOTAL</b>	<b>4.059.000 €</b>



### Situation financière de la Ville de Guilers

Comparaison avec le Département et la Région

	Montant total	Montant en € par habitant		
		Ville de Guilers	Département du Finistère	Région Bretagne
Encours de la dette au 31/12/2010	2 188 934 €	283 €	903 €	999 €
Encours de la dette après déblocage d'un emprunt de 2 Millions d'€	4 188 934 €	561 €	903 €	999 €
Annuité de la dette au 31/12/2010	172 847 €	23 €	117 €	124 €
Annuité prévisionnelle de la dette en 2012 après déblocage d'un emprunt de 2 millions d'€ en 2011	383 847 €	51 €	117 €	124 €
Population prise en compte :	7485 habitants			



VILLE DE GUILERS

Budget primitif  
2011III - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

III

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libelle	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	819 400.00		928 750.00	928 750.00	928 750.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 965 000.00		2 100 000.00	2 100 000.00	2 100 000.00
014	Atténuations de produits	584 517.00		584 517.00	584 517.00	584 517.00
65	Autres charges de gestion courante	612 400.00		722 700.00	722 700.00	722 700.00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 981 317.00</b>		<b>4 335 967.00</b>	<b>4 335 967.00</b>	<b>4 335 967.00</b>
66	Charges financières	62 100.00		63 600.00	63 600.00	63 600.00
67	Charges exceptionnelles	57 000.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	8 554.77		1 212.42	1 212.42	1 212.42
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>4 108 971.77</b>		<b>4 402 779.42</b>	<b>4 402 779.42</b>	<b>4 402 779.42</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	500 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	107 300.00		135 500.00	135 500.00	135 500.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>607 300.00</b>		<b>635 500.00</b>	<b>635 500.00</b>	<b>635 500.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 716 271.77</b>		<b>5 038 279.42</b>	<b>5 038 279.42</b>	<b>5 038 279.42</b>

+

D/002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 038 279.42

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libelle	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	149 700.00		183 600.00	183 600.00	183 600.00
73	Impôts et taxes	2 548 308.00		2 675 500.00	2 675 500.00	2 675 500.00
74	Dotations, subventions et participations	1 382 737.00		1 353 799.00	1 353 799.00	1 353 799.00
75	Autres produits de gestion courante	50 000.00		60 000.00	60 000.00	60 000.00
013	Atténuations de charges	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 150 745.00</b>		<b>4 292 899.00</b>	<b>4 292 899.00</b>	<b>4 292 899.00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			27 000.00	27 000.00	27 000.00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>4 150 745.00</b>		<b>4 319 899.00</b>	<b>4 319 899.00</b>	<b>4 319 899.00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	40 000.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>40 000.00</b>		<b>40 000.00</b>	<b>40 000.00</b>	<b>40 000.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 190 745.00</b>		<b>4 359 899.00</b>	<b>4 359 899.00</b>	<b>4 359 899.00</b>

+

R/002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

678 380.42

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 038 279.42

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (11)

595 500.00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 1B - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040





VILLE DE GUILERS

Budget primitif  
2011

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 176.00				
204	Subventions d'équipements versées			374 000.00	374 000.00	374 000.00
21	Immobilisations corporelles	300 000.00				
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	115 332.28	2 396.00	274 000.00	274 000.00	276 396.00
	Total des opérations d'équipement	3 398 849.89	1 596 033.30	976 768.69	976 768.69	2 572 801.99
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 821 358.17</b>	<b>1 598 429.30</b>	<b>1 624 768.69</b>	<b>1 624 768.69</b>	<b>3 223 197.99</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilées	128 664.00		131 138.00	131 138.00	131 138.00
18	Compte de liaison : affectation... (8)					
26	Participations et créances rattachées à des participati					
27	Autres immobilisations financières	1 800.00		1 800.00	1 800.00	1 800.00
020	Dépenses imprévues	49 603.30				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>180 067.30</b>		<b>132 938.00</b>	<b>132 938.00</b>	<b>132 938.00</b>
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 001 425.47</b>	<b>1 598 429.30</b>	<b>1 757 706.69</b>	<b>1 757 706.69</b>	<b>3 356 135.99</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	40 000.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
041	Opérations patrimoniales (5)			7 200.00	7 200.00	7 200.00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>40 000.00</b>		<b>47 200.00</b>	<b>47 200.00</b>	<b>47 200.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 041 425.47</b>	<b>1 598 429.30</b>	<b>1 804 906.69</b>	<b>1 804 906.69</b>	<b>3 403 335.99</b>

+

D'001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 655 664.01

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 059 000.00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	124 500.00	80 000.00	55 000.00	55 000.00	135 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165)	2 104 000.00	2 104 000.00	-124 000.00	-124 000.00	1 980 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 228 500.00</b>	<b>2 184 000.00</b>	<b>-69 000.00</b>	<b>-69 000.00</b>	<b>2 115 000.00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	156 000.00		258 000.00	258 000.00	258 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	800 000.00		620 000.00	620 000.00	620 000.00
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500.00		1 500.00	1 500.00	1 500.00
18	Compte de liaison : affectation... (8)					
26	Participations et créances rattachées à des participati					
27	Autres immobilisations financières	800.00		1 800.00	1 800.00	1 800.00
024	Produits des cessions	400 000.00		420 000.00	420 000.00	420 000.00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 358 300.00</b>		<b>1 301 300.00</b>	<b>1 301 300.00</b>	<b>1 301 300.00</b>
45...2	Total des opé. pour compte de tiers (9)					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 586 800.00</b>	<b>2 184 000.00</b>	<b>1 232 300.00</b>	<b>1 232 300.00</b>	<b>3 416 300.00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	500 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	107 300.00		135 500.00	135 500.00	135 500.00
041	Opérations patrimoniales (5)			7 200.00	7 200.00	7 200.00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>607 300.00</b>		<b>642 700.00</b>	<b>642 700.00</b>	<b>642 700.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 194 100.00</b>	<b>2 184 000.00</b>	<b>1 875 000.00</b>	<b>1 875 000.00</b>	<b>4 059 000.00</b>

+

D'001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 059 000.00

## Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (01)

595 500.00



VILLE DE GUILERS

20110036

Liste des associations contribuant en 2010 aux manifestations  
 organisées par la ville de Guilers en matière de fêtes et animations

(Article L.2313.1 du Code des Collectivités Locales modifié par Ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 -art.10)

	NOM DE L'ASSOCIATION	subvention en espèces	évaluation subvention en nature	Total
1	A point Nommé	205,00 €	20,50 €	225,50 €
2	A.D.M.R.	1 172,35 €	117,24 €	1 289,59 €
3	Aide d'urgence à Haïti (ministère des aff.étrangères)	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
4	A.S.G.	3 290,50 €	329,05 €	3 619,55 €
5	ACPG/TOE/CATM	205,00 €	20,50 €	225,50 €
6	Amicale laïque	836,00 €	83,60 €	919,60 €
7	Amicale laïque - théâtre	3 245,86 €	819,30 €	4 065,16 €
8	Amicale laïque CLSH	39 390,00 €	67 065,81 €	106 455,81 €
9	Amicale laïque -Cyclotourisme	205,00 €	20,50 €	225,50 €
10	Amicale laïque Tennis de table	352,00 €	35,20 €	387,20 €
11	Archers de Kéroual	728,00 €	72,80 €	800,80 €
12	Association Animation et Gestion Centre Socioculturel	48 805,00 €	153 541,40 €	202 346,40 €
13	Ass.Officiers mariniers FNOM	205,00 €	20,50 €	225,50 €
14	Association de Gérontologie de Bretagne Occidentale	418,26 €	0,00 €	418,26 €
15	Association du Vélodrome Brest Ponant Iroise	200,00 €	0,00 €	200,00 €
16	Association de promotion du sport électronique	446,50 €	44,65 €	491,15 €
17	Association Développement des Arts et de l'Oralité	500,00 €	0,00 €	500,00 €
18	Battle Breizh	310,00 €	31,00 €	341,00 €
19	Bleuets de Guilers	2 011,50 €	201,15 €	2 212,65 €
20	C.L.E. (Aide aux devoirs)	551,50 €	55,15 €	606,65 €
21	C.O.S.	5 192,25 €	0,00 €	5 192,25 €
22	Club celtique (3 sections)	615,00 €	61,50 €	676,50 €
23	Club des retraités	205,00 €	20,50 €	225,50 €
24	Club Emeraude	205,00 €	20,50 €	225,50 €
25	Comité du Souvenir Français	289,00 €	0,00 €	289,00 €
26	Comité Jumelage Guil.Ballyhaunis	205,00 €	20,50 €	225,50 €
27	Croisade culturelle	205,00 €	20,50 €	225,50 €
28	Dojo guilérien	1 108,00 €	110,80 €	1 218,80 €
29	Du sang pour la Vie	205,00 €	20,50 €	225,50 €
30	Ecole de Musique et de danse	58 823,00 €	5 882,30 €	64 705,30 €
31	Evel Treid	205,00 €	20,50 €	225,50 €
32	F N A C A	205,00 €	20,50 €	225,50 €
33	Flèche gymnique guiléienne	5 264,89 €	526,49 €	5 791,38 €
34	Foyer de l'Amitié	205,00 €	20,50 €	225,50 €
35	Foyer socio-éducat.Croas ar Pennoc	474,09 €	0,00 €	474,09 €
36	Guilers accueille	205,00 €	20,50 €	225,50 €
37	Guilers à la campagne	205,00 €	20,50 €	225,50 €
38	Guilers Détente Découverte	205,00 €	20,50 €	225,50 €
39	Guilers entr'aide	440,73 €	44,07 €	484,80 €
40	Guilers Equit Animation	1 045,00 €	104,50 €	1 149,50 €
41	Guilers VTT Nature	3 161,50 €	316,15 €	3 477,65 €
42	Gym forme loisirs	404,50 €	40,45 €	444,95 €
43	Intégrale Guilérienne	205,00 €	20,50 €	225,50 €
44	iroise Athlétisme (club d'athlétisme)	2 045,00 €	204,50 €	2 249,50 €
45	Karaté club	504,20 €	50,42 €	554,62 €
46	L'Age Tendre	205,00 €	20,50 €	225,50 €
47	L'Escabelle	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
48	La Guilérienne "chasse"	215,50 €	21,55 €	237,05 €
49	Les Amis du vélo	2 952,00 €	1 830,00 €	4 782,00 €
50	Les Fous du Volant	599,00 €	59,90 €	658,90 €
51	Mélodios	205,00 €	20,50 €	225,50 €
52	Moto Club Dur Dur	205,00 €	20,50 €	225,50 €
53	OGEC Ecole Ste Thérèse	15 023,60 €	0,00 €	15 023,60 €
54	Partage	440,73 €	44,07 €	484,80 €
55	Petits poussins	14 682,14 €	31 682,60 €	46 364,74 €
56	Questions pour un champion	205,00 €	20,50 €	225,50 €
57	Racines et patrimoine	205,00 €	20,50 €	225,50 €
58	Sophrologie	226,00 €	22,60 €	248,60 €
59	Sporting de Guilers	3 710,60 €	371,06 €	4 081,66 €
60	Tennis Club	1 444,00 €	144,40 €	1 588,40 €
61	Union des commerçants et artisans	3 135,00 €	313,50 €	3 448,50 €
62	Association sportive Ecole Sainte Thérèse	278,22 €	27,82 €	306,04 €
63	Association sportive Chateaubriand	542,22 €	54,22 €	596,44 €
64	U.S.E.P. Pauline Kergomard	656,62 €	65,66 €	722,28 €
65	Trésorerie Lesneven particip.élaboration SAGE	460,64 €	0,00 €	460,64 €
66	Vie libre (Section Guilers)	440,73 €	44,07 €	484,80 €
67	Vie libre (Cté Départ.)	440,73 €	0,00 €	440,73 €
68	Visiteuses des malades en établissement hospitalier	315,53 €	31,55 €	347,08 €
	<b>TOTAL.....</b>	<b>234 992,89 €</b>	<b>264 881,04 €</b>	<b>499 873,93 €</b>



# Liste des Marchés conclus par Nom de la collectivité en 2010

(Obligation prévue à l'article 133 du nouveau Code des Marchés publics)

20110034

## Marchés de TRAVAUX

Tranche de 20 000 € HT à 49 999,99 € HT			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP
Centre socioculturel : extension du pôle enfance office	13 juillet 2010	BATISSEURS DE L'OUEST	29850
Centre socioculturel : extension du pôle enfance office	13 juillet 2010	JONCOUR COLIN BATIMENT	29380
Ecole de musique et de danse : ascenseur	14 décembre 2010	KONE	06206
Ecole de musique et de danse : étanchéité	14 décembre 2010	BIHANNIC	29200
Ecole de musique et de danse : occultation	14 décembre 2010	TECHNOSTOR AMT	29200
Ecole de musique et de danse : peinture	14 décembre 2010	EURL QUEVAREC	29820
Ecole de musique et de danse serrurerie	14 décembre 2010	SERRURERIE BRESTOISE	29490
Réfection du sol sportif de la salle de tennis :	19 juin 2010	ENVIROSPORT ENTREPRISES	80094
Tranche de 50 000 € HT à 89 999,99 € HT			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP
Aménagement paysagers divers	12 avril 2010	PAYSAGES D'IROISE	29280
Tranche de 90 000 € HT à 132 999,99 € HT			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP
Ecole de musique et de danse : bardage extérieur	14 décembre 2010	BRITTON	29860
Ecole de musique et de danse : électricité courant	14 décembre 2010	DOURMAP	29804
Ecole de musique et de danse : plomberie sanitaires	14 décembre 2010	ELORN PLOMBERIE CHAUFFAGE	29470
Tranche de 133 000 € HT à 205 999,99 € HT			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP
Ecole de musique et de danse : cloisons doublage	14 décembre 2010	LAPOUS CHARLES	29610
Ecole de musique et de danse : menuiseries extérieures	14 décembre 2010	BPS ALU	29200
Ecole de musique et de danse : menuiseries intérieures bois	14 décembre 2010	BATIOISE	29200
Ecole de musique et de danse : revêtement de sols	14 décembre 2010	LE GRANIT BRETON	29200

### Marchés de TRAVAUX

Tranche de 206 000 € HT à 999 999,99 € HT		
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire
Ecole de musique et de danse : démolition gros œuvre	14 décembre 2010	BATISSEURS DE L'OUEST
		CP 29850

### Marchés de FOURNITURES

Tranche de 20 000 € HT à 49 999,99 € HT			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP
Fuel	Courant 2010	COMBUSTIBLES DE L'OUEST	29200
Mobilier espace Pagnol	26 avril 2010	EFIDIS SARL	29200
Matériel informatique	9 juillet 2010	SOMAINTEL	29490

### Marchés de SERVICES

Tranche de 133 000 € HT à 205 999,99 € HT			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP
Maîtrise d'œuvre pour l'école de musique et de danse	26 mai 2010	PRISME ARCHITECTES	29200

Réf.

- Arrêté du 8/12/2006 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs (NOR : ECOM0620016A – publié au JO du 17/12/2006)
- Arrêté du 26/12/2007 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices (NOR : ECEM071089A publié au JO du 29/12/2007)
- Arrêté du 10/03/2009 modifiant l'arrêté du 26 décembre 2007 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices (NOR : ECEM0904662A publié au JO du 18/03/2009)

LOTISSEMENT LES JARDINS DE KERUZANVAL

Exercice 2010

Liste des  
marchés conclus

## MARCHES DE TRAVAUX

Objet du marché	Attributaire (code postal)	Date
-----------------	----------------------------	------

## Marchés de 20 000 € à 49 999 € HT

Lotissement les Jardins de Kéruzanval - lot n° 2 : Eau potable - assainissement (lot 1 : Eau potable - assainissement)	DLE OUEST (29860)	19/10/2010
Lotissement les Jardins de Kéruzanval - lot n° 3 : réseaux souples (lot 1 : Réseaux souples)	INEO RESEAUX OUEST (29480)	19/10/2010
Lotissement les Jardins de Kéruzanval - lot n° 4 : aménagement paysager (lot 1 : Aménagement paysager)	PAYSAGES D'IROISE (29280)	19/10/2010

## Marchés de 90 000 € à 132 999 € HT

Lotissement les Jardins de Kéruzanval - lot n° 1 : Terrassements - voirie (lot 1 : Terrassements - voirie)	STPA/BINARD (29810)	19/10/2010
--	---------------------	------------

